

2022/  
Commune d'Épône  
Conseil Municipal du 28/09/2022 – Délibération D3 n°22\_09\_17  
1.4 Autres types de contrat

Département des Yvelines  
Arrondissement de Mantes-la-Jolie  
Canton de Limay

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

### SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Aubergenville, Conseiller Départemental.

#### Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, Mme Béatrice DI PERNO, Mme Danièle MOTTIN, Mme Nathalie BAUDOUIIN, M. Francis RIALLAND, Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, M. Thierry ARFI, Mme Véronique LOURDIN, M. Rémi PUISSEGUR-RIPET, M. Didier DIROL, Mme Florence JOUANNEAU, M. Raoul LIMA, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ.

#### Absents ayant donné procuration :

M. Pascal DAGORY procuration à Mme Marie TAINMONT,  
M. Jacques FASQUEL procuration à Mme Danièle MOTTIN  
M. Guillaume DUMONT procuration à M. Ivica JOVIC  
Mme Christelle TUBOEUF procuration à Mme Béatrice DI PERNO,  
Mme Harmony LE CALLENNEC procuration à Mme Isabelle MARTIN,

**Mesdames Danièle MOTTIN et Béatrice DI PERNO sont élues secrétaires de séance**

#### DATE DE LA CONVOCATION :

22/09/2022

#### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	29
Présents	24
Votants	29

#### DATE D'AFFICHAGE :

22/09/2022

**OBJET : CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE & OISE  
POUR LE FESTIVAL ÉOLE FACTORY**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

**Considérant** que la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & OiseGPS&O soutient pour la quatrième année consécutive l'Eole Factory Festival. Cet événement musical d'envergure est composé d'un « IN » qui aura lieu les 09, 10 et 11 septembre 2022 à Mantes-la-Jolie et d'un « OFF » qui se déroulera du 23 septembre au 16 octobre 2022 sur le territoire de GPSEO.

**Considérant** que le « OFF » a pour objectif de développer et fédérer la rencontre des talents du territoire autour de la musique, notamment dans les communes plus rurales. Il a également pour vocation de devenir le reflet de la dynamique musicale de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & OiseGrand Paris Seine & Oise.

2022/  
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 28/09/2022 – Délibération D3 n°22\_09\_17  
1.4 Autres types de contrat

**Considérant** que le Centre d'Action Culturelle (CAC) Dominique de Roux a dans ses objectifs de favoriser, dans les meilleures conditions pédagogiques l'éveil des enfants à la musique, à la danse, au théâtre, aux arts-visuels, de susciter la vocation et la formation des professionnels de demain, d'animer et participer à la vie culturelle et artistique du territoire, de créer et/ou pérenniser des liens avec les établissements d'enseignements artistiques, structures, et tous les publics.

**Considérant** que la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise et le CAC Dominique de Roux s'associent pour programmer plusieurs interventions à la Médiathèque Pierre Amouroux :

- Conférence concert « Trompette story » le 01 octobre 2022 à 17h
- Conférence concert « La flûte dans tous ses états » le 08 octobre 2022 à 17h
- Exposition « Flûtes du Monde » du 5 octobre au 3 novembre 2022

**Considérant** l'avis favorable de la commission Culture, Patrimoine, Tourisme, Fêtes et Cérémonie consultée le 13 septembre 2022.

Ayant entendu l'exposé de Madame Marie TAINMONT, Conseillère municipale déléguée à la Culture et Tourisme,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité (29 voix Pour)**

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le partenariat entre la GPSEO et le CAC Dominique de Roux dans le cadre du Festival OFF de Eole Factory,
- **ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire a signé les conventions
- **ARTICLE 4 : CONFIRME** que la délibération sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte  
Transmis à Monsieur le Sous-préfet  
Le 4/11/2022  
Et publié/affiché le 31/10/2022



Guy MULLER

Maire d'Épône  
Conseiller Départemental  
Conseiller communautaire GPSE&O

Danièle MOTTIN  
Secrétaire de séance



Béatrice DI PERNO  
Secrétaire de séance